



Secrétariat général

Délégation
au développement
et aux affaires
internationales

Département
des études,
de la prospective
et des statistiques

182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris cedex 01
01 40 15 79 13 – 01 40 15 79 99

culture chiffres

ACTIVITÉS, EMPLOI ET TRAVAIL

Téléchargeable sur le site <http://www.culture.gouv.fr/deps>

2007-1

Tendances de l'emploi dans le spectacle

Eric Cléron et Frédérique Patureau*

Avant-propos

Le Département des études, de la prospective et des statistiques inaugure une nouvelle collection, « Culture chiffres ». Fidèle à sa vocation de Service Statistique Ministériel (SSM) par délégation de l’Insee et dans le respect du cadre fixé par le code des bonnes pratiques de la statistique européenne, le DEPS met à disposition du public les données statistiques issus de ses travaux.

Cette nouvelle collection, qui prend en partie la suite des Notes de l’Observatoire de l’emploi culturel et celle des Notes statistiques, s’adresse aux agents du Ministère de la culture et de la communication, aux acteurs culturels nationaux comme locaux, aux professionnels et plus largement à toute personne que le champ culturel intéresse.

Ce premier numéro présente une synthèse actualisée des travaux menés depuis 2003 par la commission Emploi du Conseil national des professions du spectacle (CNPS).

P. C.

En 10 ans, le nombre de professionnels de l’audiovisuel et du spectacle a augmenté de plus de la moitié (56 %) : ils étaient environ 87 000 en 1995, et 135 000 en 2004. Si les métiers artistiques aussi bien que techniques sont concernés, ce sont les musiciens et l’ensemble des techniciens qui ont le plus profité de cette croissance. Parallèlement, le nombre d’entreprises du secteur a progressé à un rythme soutenu, notamment à partir du début des années 2000 et particulièrement dans le secteur du spectacle vivant.

L’offre d’emploi, en revanche, n’a pas évolué au même rythme, entraînant depuis 1986 une baisse mécanique d’un tiers du volume annuel moyen de travail par intermittent et d’un quart du volume moyen de rémunération. ■

Le nombre de professionnels du spectacle continue d’augmenter

Par la progression de leurs effectifs entre 1995 et 2004, les « professionnels de l’audiovisuel et du spectacle¹ » se distinguent nettement des autres catégories d’actifs : leur nombre a augmenté trois fois plus que celui des professions culturelles dans leur ensemble et quatre fois plus que l’ensemble des actifs, toutes professions confondues (voir graphique 1).

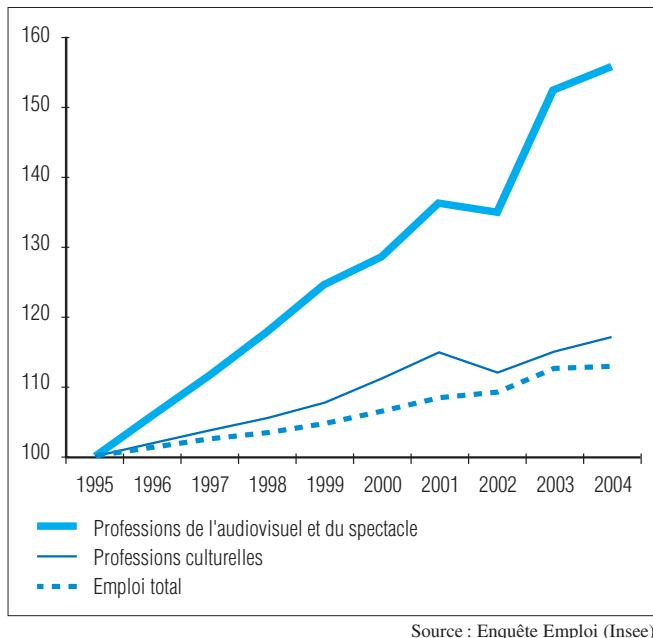
C’est l’emploi intermittent qui porte cette croissance globale puisque, entre 1986 et 2003, le nombre d’artistes et de techniciens intermittents, en passant de 37 000 à 125 000², a été multiplié par 3,4 (3,5 pour les métiers artistiques, 3,2 pour les métiers techniques). Aucun signe de ralentissement de cette croissance n’a été enregistré au cours des années plus récentes.

* Éric Cléron, attaché de l’Insee, et Frédérique Patureau, ingénieur de recherche, sont chargés d’études au DEPS, coresponsables du programme « Dynamique des activités, de l’emploi et du travail ».

1. Cette catégorie englobe tous les actifs du spectacle, salariés et non-salariés, tous métiers confondus : artistiques, techniques, administratifs (d’après l’enquête Emploi, Insee).

2. D’après les données de la Caisse des congés spectacles.

Graphique 1 – Croissance comparée des effectifs du spectacle, des professions culturelles, de l'ensemble des actifs de 1995 à 2004



Parmi les artistes intermittents, les musiciens ont connu la plus forte progression de leurs effectifs passés de 5 300 à 25 300 (multipliés par 4,7 durant la période).

Au sein des métiers techniques, répartis sur trois positions hiérarchiques, ce sont les techniciens qui ont connu la plus forte croissance (de 7 000 en 1986 à 32 000 en 2003), devenant progressivement majoritaires devant les cadres (de 9 000 à 22 000) et les ouvriers (de 1 400 à 4 000).

Au-delà de ce premier clivage, des variations s'observent selon les métiers. Chez les cadres, les régisseurs généraux et les directeurs de production enregistrent les progressions les plus importantes (passant respectivement d'un peu plus de 400 en 1986 à près de 2 000 en 2003, et de 900 à plus de 3 000). Chez les techniciens, ce sont les techniciens vidéo (de 500 à près de 9 000), les régisseurs non cadres (de 1 200 à plus de 5 000).

L'emploi permanent est loin d'avoir connu une telle progression durant cette période. L'évolution des effectifs salariés au sein de la catégorie des professionnels de l'audiovisuel et du spectacle se caractérise par une érosion de la part du CDI par rapport à celle du CDD, puisque 59 % des salariés étaient en CDI en 1998 et seulement 48 % en 2004³ – date à laquelle le CDD est donc devenu la forme majoritaire de l'emploi salarié, tous métiers confondus.

3. D'après l'enquête Emploi, Insee.

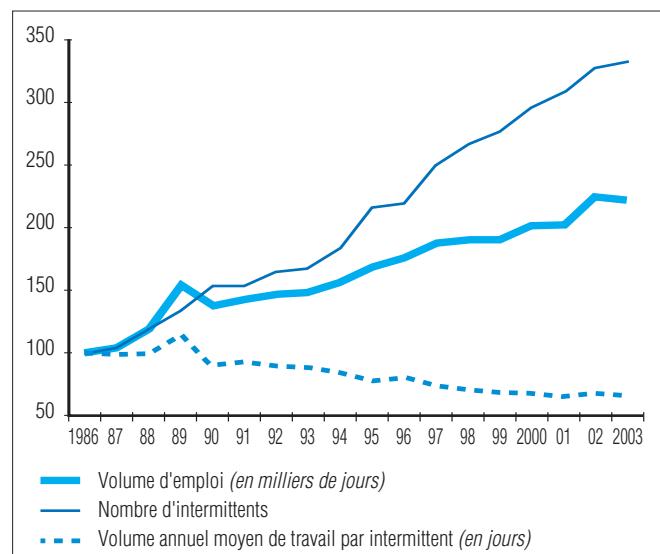
Une amplification de l'**« effet ciseaux »** entre croissance des actifs et croissance de l'offre d'emploi

Observé dès le milieu des années 1980, l'écart entre rythmes de croissance des effectifs intermittents d'une part, du volume d'emploi d'autre part tend à s'amplifier, en dépit de la progression elle aussi très marquée de l'offre d'emploi qui a plus que doublé (voir graphique 2).

L'effet ciseaux ainsi produit engendre une fragilisation des situations individuelles moyennes, mesurées en termes de volume annuel de travail et de rémunération : entre 1987 et 2003, un intermittent connaît une diminution de son volume annuel moyen de travail de 33 % et pour son volume annuel moyen de rémunération de 26 %. Ce mouvement touche plus fortement les artistes (respectivement -49 % et -32 %) que les techniciens (-27 % et -22 %).

Les professions dans leur ensemble sont affectées différemment par cette tendance. Si toutes les professions artistiques sans exception sont concernées, quelques professions techniques sont épargnées dont certains techniciens en position de cadre. Ainsi les cadreurs voient plutôt augmenter leur volume annuel moyen de travail (83 jours en 1987 à 88 jours en 2003) et de rémunération (de 16 800 € en 1987 à 19 200 € en 2003) de même que les chefs monteurs (respectivement de 95,6 jours à 97,8 jours et de 20 693 € à 22 544 €). C'est également vrai pour certaines autres catégories de techniciens : les coiffeurs-maquilleurs augmentent légèrement leur volume de travail (67 à 69 jours), tandis que les tech-

Graphique 2 – Volume annuel moyen de travail par intermittent (en jours) de 1986 à 2003



niciens vidéo, les assistants monteurs, les éclairagistes voient augmenter légèrement leurs rémunérations annuelles moyennes.

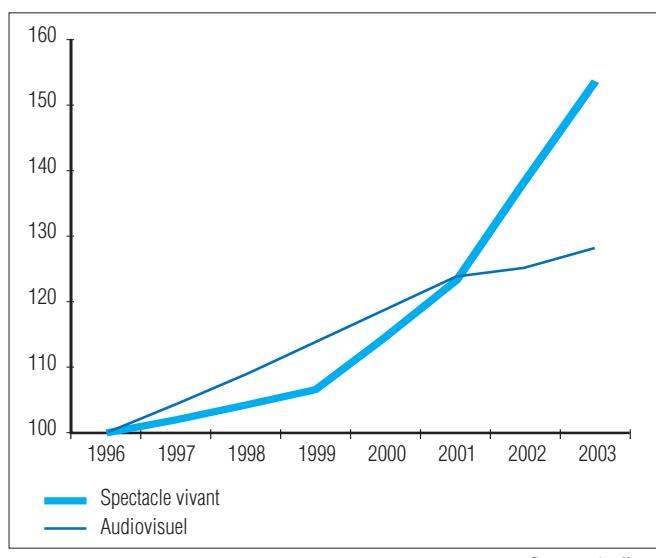
Le nombre d'entreprises progresse, surtout dans le spectacle vivant

De 1996 à 2003, le nombre d'entreprises du spectacle a augmenté d'environ 42 %, selon un rythme annuel modéré jusqu'en 1999 (environ 3 %), puis beaucoup plus rapide à partir de 2000 (+ 6,5 %) (voir graphique 3).

Cette augmentation est essentiellement due aux entreprises du spectacle vivant, dont le nombre a progressé de 54 % sur cette période contre 28 % pour celles de l'audiovisuel.

Dans ces deux secteurs, la croissance ne s'est pas effectuée au même rythme : dans le spectacle vivant, ce nombre a augmenté surtout à partir de

Graphique 3 – Évolution du nombre d'entreprises selon le secteur d'activité de 1996 à 2003 (base 100 en 1996)



LÎle-de-France toujours prépondérante, mais en léger recul

Si la surreprésentation des entreprises dÎle-de-France parmi lensemble des entreprises est toujours manifeste, on observe cependant que leur part sest légèrement réduite entre 1996 et 2003 (de 51 % à 47 %*).

Loffre d'emploi demeure toutefois fortement concentrée sur cette région : en 2003, elle représente encore 70 % du volume d'emploi offert aux intermittents (et 89 % du volume d'emploi dans l'audiovisuel).

Avec une croissance de 10 points entre 1992 et 2005, la part des établissements de moins de 5 salariés représente 70 % de lensemble des établissements du spectacle.

* Source : Audiens.

Quelques définitions

– **Demandeurs d'emploi au 31 décembre 2005** : personnes inscrites à lANPE ayant une demande d'emploi en cours à cette date précise. Dans le spectacle, ces personnes ont, pour la plupart, été en emploi à un moment ou un autre de lannée considérée.

– **Allocataires indemnisés** : artistes et techniciens du spectacle vivant, enregistrés à la recherche d'un emploi, qui remplissent les conditions pour être admis au bénéfice de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) au titre des deux annexes VIII et X de la convention d'assurance chômage.

– **Allocataires mandatés** : ensemble des allocataires ayant été indemnisés au moins une fois au cours de lannée (par opposition au nombre d'allocataires présents au 31 décembre de chaque année).

1999 (9,5 % par an et seulement 2 % de 1996 à 1999), alors que dans l'audiovisuel, il s'est accru de façon plus régulière sur lensemble de la période 1996-2003, avec une croissance annuelle moyenne d'environ 3,5 %.

Si en 1996 les deux secteurs comptaient un nombre d'entreprises sensiblement équivalent (un peu plus de 5 000), en 2003 le spectacle vivant en comptait environ 2 000 de plus.

Chômage, chômage indemnisé, Fonds transitoire

Dans les métiers de l'audiovisuel et du spectacle vivant, selon les sources de l'ANPE et de l'Unédic, le nombre de demandeurs d'emploi a connu depuis 1997 une forte croissance continue, suivant en cela celle des actifs du secteur. Entre décembre 1997 et décembre 2003, ce nombre (recensé en fin d'année) a augmenté de 45 %.

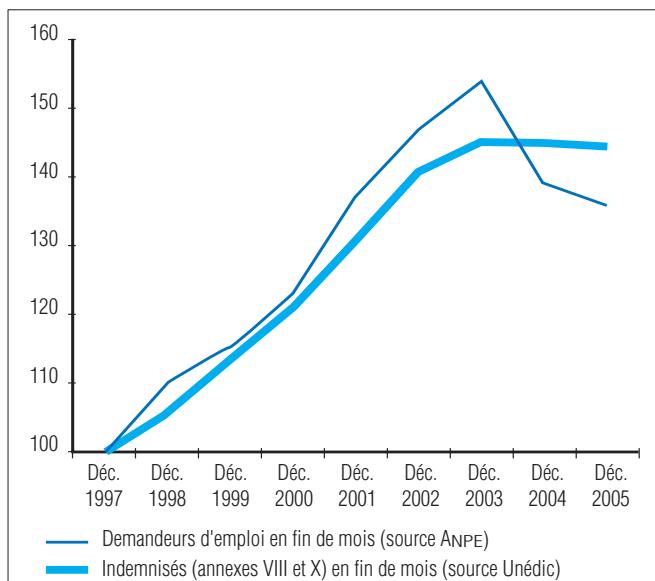
Ce mouvement semble être interrompu depuis 2003 : le nombre des demandeurs d'emploi a décrû de -0,6 % entre 2003 et 2005, atteignant 139 000 au 31 décembre de cette dernière année (voir graphique 4).

Sur cette même période, l'évolution du nombre total d'allocataires indemnisés épouse les mêmes caractéristiques : une forte croissance entre 1997 et 2003 (+ 54 %), suivie d'une baisse⁴ à partir de cette date (- 13 %).

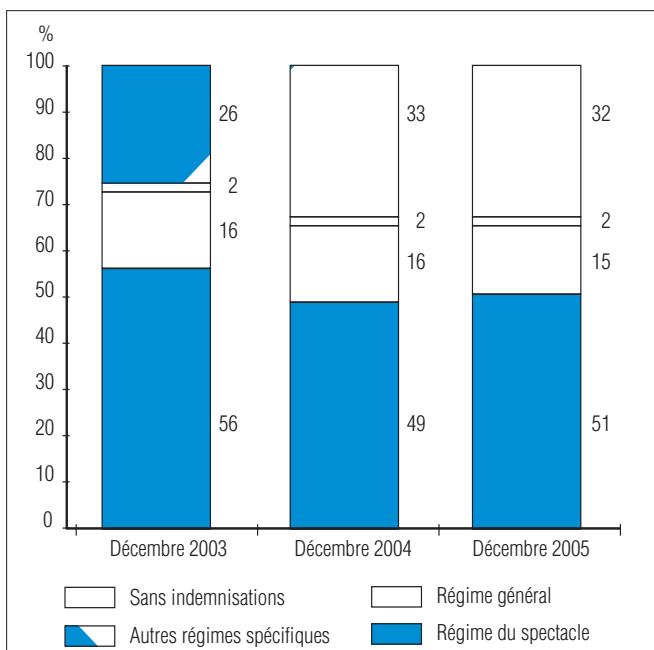
Confirmant cette tendance – stagnation du nombre de demandeurs d'emploi, baisse du nombre d'indemnisés –, la part de demandeurs indemnisés passe, selon l'observatoire de l'ANPE, de 56 % à 51 % entre décembre 2003 et décembre 2005, alors

4. Cette baisse affecte les artistes mais pas les techniciens.

Graphique 4 – Évolution du nombre de demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle et du nombre d'indemnisés de 1997 à 2005



Graphique 5 – Évolution par type d'indemnisation en 2003, 2004 et 2005



que dans le même temps, celle des inscrits non indemnisés augmente de 8 points (voir graphique 5).

Ce processus semble avoir été compensé, au moins pour partie, par la montée en charge du Fonds transitoire (voir encadré ci-dessous), puisque, en 2005, 7 500 personnes environ sont sorties de l'indemnisation au titre des annexes VIII et X, mais près de 6 300 ont été, dans le même temps, indemnisées au titre du Fonds.

Du Fonds transitoire au Fonds permanent de professionnalisation et de solidarité

Depuis le 1^{er} janvier 2005, un Fonds transitoire financé par l'État a été mis en place pour assurer l'indemnisation des intermittents n'ayant pas totalisé 507 heures sur 10 mois (ou 10 mois et demi) – et donc, exclus de l'indemnisation chômage au titre des annexes VIII et X –, mais les ayant atteint sur 12 mois.

Un Fonds permanent de professionnalisation et de solidarité à vocation à prendre le relais de ce Fonds transitoire début 2007, complétant ainsi le système d'indemnisation du chômage.

La Commission permanente sur l'emploi du Conseil national des professions du spectacle (Cnps)

Les résultats présentés dans cette note offrent une synthèse des travaux de la commission Emploi. Créeé en 1993, en même temps que le Cnps, elle a pour mission de produire une connaissance objective et partagée sur l'emploi dans le spectacle (audiovisuel et spectacle vivant). Composée de représentants des organisations professionnelles, des organismes sociaux et de l'administration, elle s'est réunie à plusieurs reprises en 1994 et 1995, rassemblant les travaux statistiques existants, discutant de leurs résultats et appelant au lancement de travaux nouveaux sur des domaines ou des thèmes à propos desquels le constat d'une insuffisance d'éléments de connaissance avait été posé.

Le travail ainsi engagé a permis l'élaboration d'un système d'information statistique cohérent qui produit désormais chaque année un ensemble de données nationales et régionales sur l'emploi du spectacle. Après quelques années de pause, la Commission a été officiellement réinstallée par le Ministre de la culture à l'automne 2003 : il s'agissait alors, pour ses membres, d'aller plus loin dans l'approfondissement de la connaissance en actualisant l'ensemble des données statistiques disponibles, en expertisant de nouvelles sources.

Pour en savoir plus

Emploi et spectacle. Synthèse des travaux de la Commission permanente sur l'emploi du Cnps, 2005-2006, *Note de l'observatoire de l'emploi culturel*, n° 47, octobre 2006.

Le marché du travail des artistes et techniciens intermittents de l'audiovisuel et du spectacle vivant (1987-2003), *Note de l'observatoire de l'emploi culturel*, n° 43, mai 2006.

Pierre-Michel MENGER, *Les intermittents du spectacle. Sociologie d'une exception*, Paris, Éd. de l'EHESS, coll. « Cas de figure », 2005.

Éric RENARD, *Les demandeurs d'emploi des métiers du spectacle*, Paris, Observatoire de l'ANPE, coll. « Les essentiels », 2005.

RÉSUMÉ

Entre 1995 et 2004, le nombre de professionnels de l'audiovisuel et du spectacle a augmenté de 56 % (respectivement environ 87 000 et 135 000). Si les métiers artistiques aussi bien que techniques sont concernés, ce sont les musiciens et l'ensemble des techniciens qui ont le plus profité de cette croissance. Parallèlement, le nombre d'entreprises du secteur a progressé à un rythme soutenu, notamment à partir du début des années 2000 et particulièrement dans le secteur du spectacle vivant. L'offre d'emploi, en revanche, n'a pas évolué au même rythme, entraînant depuis 1986 une baisse mécanique d'un tiers du volume annuel moyen de travail par intermittent et d'un quart du volume moyen de rémunération.

ABSTRACT

From 1995 to 2004, the number of people working in the audiovisual and performing arts sectors rose by 56 percent (to roughly 87,000 and 135,000 respectively). While both artistic and technical occupations shared in this growth, the chief beneficiaries were musicians and technicians in general. At the same time, there was a steady rise in the number of enterprises concerned, particularly from the year 2000 on and more especially in the performing arts field. On the other hand, opportunities for work did not expand at the same rate; since 1986 this has led to a decline of one third in the average annual volume of work per casual worker and of one quarter in the average volume of remuneration.